Aides financières pour les installations utilisant des énergies renouvelables

Les aides ne sont pas systématiques et leur montant varie fortement selon les politiques régionales.

Les prêts spécifiques		
	Caractéristiques	Qui contacter ?
Prêts spécifiques « éco-prêts » adossés au livret de développement durable (LDD) (*): Prev'air et prêt bonifié énergie renouvelable de la Banque populaire Prêt économies d'énergie du Crédit agricole Prêt économies d'énergie du CIC Ecureuil crédit développement durable de la Caisse d'épargne Prêt Crédinergie du Crédit mutuel Voir aussi: LCL, BNP Paribas, la Banque postale Prêts DolceVita de Gaz de France avec la banque Solféa Prêt Vivrélec rénovation d'EDF avec Domofinance (*) Pour financer les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements.	 TEG (taux effectif global) entre 3,5 % et 4,7 % selon la durée et le montant du prêt. Conditions variables selon les banques et les régions. Maison et exploitation	● Plusieurs banques proposent ces éco-prêts. Ils sont évalués par l'Ademe sur le site www.ademe.fr/internet/ecoprets ● Réseau Info-énergie de l'Ademe dans chaque région : www.ademe.fr/particuliers/Tél.: 0 810 060 050
 Prêts bonifiés pour l'installation de technologies solaires 	Taux 0 ou bonifiés	Conseil régional
 Prêts cofinancés avec les banques, avances et subventions pour des projets innovants ou de développement 	Exploitation	Directions régionales d'Oseo : www.oseo.fr

Les subventions		
CK O'	Caractéristiques	Qui contacter ?
Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Maison et exploitation	 ◆ Conseil régional ◆ Enerplan l'énergie solaire : www.enerplan.asso.fr 	 Réseau Info-énergie de l'Ademe dans chaque région : www.ademe.fr Tél. : 0810 060 050
Conseil régional et conseil général Maison et exploitation	 Subvention jusqu'à 40% pour les études et les investissements 	 Conseil régional Enerplan pour le solaire : www.enerplan.asso.fr
Collectivité territoriale, commune, communauté de communes, département et exploitation		● Collectivité territoriale
 Casdar (fonds pour le "développement agricole et rural") Feder (Fonds européens de développement) 	 Appel à projets pour 2008 de développement agricole et rural 	● DRAF ● DDAF
• Anah (Agence nationale de l'habitat) Maison	Subventions pour les équipements utilisant l'énergie solaire, en fonction des travaux réalisés et des ressources du propriétaire	Délégation locale de l'Anah www.anah.fr Tél.: 0826 80 39 39
Plan climat Maison	 Aides pour l'utilisation d'énergies renouvelables 	Conseil régional
Adil (Association départementale d'information sur le logement)	 Conseil gratuit pour des informations juridiques, financières et fiscales 	● Délégation locale de l'Adil : www.anil.org Tél. : 0820 16 75 00

Parlez-en aussi à : votre député, votre coopérative agricole ou votre groupement de producteurs.